

Réunion du conseil d'université des 08-09/12/2016
Extrait des décisions

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion des 8 et 9 décembre 2016.

Point 2 Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 7 et 8 avril 2016

Le conseil d'université adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 7-8/4/2016.

Point 5.4 Propositions relatives à l'évolution de la structure du personnel au sein du secrétariat de l'UFA

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'augmenter le nombre de postes inscrits sur la liste des emplois, conformément au document de séance.

Point 6.2 Adoption du budget 2017

Le conseil d'université approuve à l'unanimité le projet de budget dans sa version modifiée et compte tenu de la rectification de la contribution de la KMK sur la page Recettes.

TOP 9.1 Décision relative à la suppression du plafonnement des aides à la mobilité à 80 par coopération

et

Point 9.2 Décision relative à la détermination du montant des allocations pour l'année universitaire 2017/2018

Les décisions relatives aux Points 9.1 et 9.2 sont reportées à la réunion du conseil d'université du mois d'avril 2017.

Point 10.3 Décision relative à la publication de l'appel d'offres pour le financement de manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (Ateliers de recherche, Écoles d'été) 2017

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs (Ateliers de recherche et Écoles d'été).

Point 10.4 Décision relative à la publication de l'appel d'offres pour le financement de manifestations scientifiques consacrées à la thématique de l'intégration

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le financement de manifestations scientifiques consacrées à la thématique de l'intégration.

Point 11.1 Décision relative à l'harmonisation entre les critères d'adhésion et les critères d'évaluation

Le conseil d'université approuve à la majorité avec 6 abstentions la modification des critères d'adhésion, telle que présentée en annexe.

Point 11.2 Décision relative à l'adhésion de nouveaux établissements membres

Le conseil d'université décide à l'unanimité l'admission des établissements suivants en tant que membres de l'UFA :

- Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne
- Hochschule Worms
- Technische Universität Ilmenau
- Universität Bayreuth
- Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
- Université de Bordeaux
- Université Paris-Dauphine
- Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Westsächsische Hochschule Zwickau